

Communiqué de Presse

Le 16 mai 2024

Green Bay : Toulon lance une nouvelle norme européenne environnementale pour les terminaux à passagers

Le 23 mai 2024, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV) lance le projet Interreg Marittimo Green Bay à Toulon. Soutenue par l'AFNOR, cette coopération inédite à l'échelle européenne vise à instaurer une nouvelle norme environnementale adaptée aux terminaux à passagers. L'objectif ? Faire de Toulon le port de commerce pilote en Méditerranée et embarquer l'écosystème portuaire dans un projet réaliste, pragmatique et novateur.

Une ambition forte : devenir le port le plus propre de Méditerranée

La CCIV, gestionnaire de 4 terminaux commerce en rade de Toulon, dont deux terminaux à passagers, dévoile aujourd'hui l'ambition de sa **politique environnementale à long terme** avec la présentation de son **nouveau programme de certification : Green Bay**.

Ce projet fait suite au succès des initiatives *Ports propres* et *Ports Propres Actifs en biodiversité*, déjà reconnues et opérationnelles depuis 2006 et 2018 pour les ports de plaisance en France et déployées dès 2016 en rade de Toulon par la CCIV, mais dont il n'existe pas d'équivalence au niveau européen pour les **ports de commerce**. La démarche Green Bay marque ainsi un tournant significatif dans la quête de la CCIV d'une **économie bleue, durable et résiliente**.

L'objectif de cette nouvelle norme est d'avoir une **approche holistique de l'impact environnemental** pour mieux le connaître, l'analyser et le maîtriser. Les champs d'applications sont larges : de la lutte contre la pollution de l'air à la préservation de la qualité des eaux et de la biodiversité en passant par la réduction des nuisances sonores. La spécificité de Green Bay est de se différencier des labels privés existants : une fois le terminal à passagers certifié, la mise en place de pratiques durables est **contrôlée tous les ans par un auditeur externe** selon le référentiel commun au niveau européen, visé AFNOR, afin de valider la démarche d'**amélioration continue**. Elle se distingue également de l'ISO 14001 par sa spécificité aux ports de commerce.

Si le projet est déjà pensé et expérimenté de manière exemplaire par le port pilote de Toulon, **le coup d'envoi officiel de la future certification Green Bay est donné le 23 mai 2024**, avec l'ambition d'être publiée définitivement à l'AFNOR et de commencer à certifier dans les trois ans à venir. Les quatre premiers ports à être audités sont partenaires de l'opération : Toulon donc, en Corse et en Italie, à Livourne et à La Spezia.

Une coalition européenne : la coopération au cœur de la Méditerranée

Ancrée dans l'ADN du territoire avec ses 1000 km de côtes, la mer Méditerranée est une priorité du Plan Climat de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur. Green Bay s'inscrit dans une dynamique locale forte, impulsée par la Charte croisière durable, et par le projet régional "Une COP d'avance" qui vise à réconcilier **économie maritime** et protection de l'environnement.

Avec 1077 escales et 1,5 million de passagers de ferries par an, les enjeux pour le port de commerce de Toulon sont de taille. S'il reste le chef de file du projet et le garant de sa réussite, c'est bien avec le soutien de l'ensemble des partenaires européens que cette norme environnementale spécifique aux terminaux à passagers pourra émerger grâce au soutien économique du **programme Interreg Marittimo** qui a fait de la protection de l'environnement portuaire un de ses priorités.

Dotée d'un budget d'un million d'euros – financé à 80% par le Fonds Européen de Développement Régional du programme Interreg Marittimo – et largement soutenue par des experts institutionnels et environnementaux comme l'IFREMER ou l'Institut Océanographique Paul Ricard, le programme rassemble une coalition d'acteurs économiques et institutionnels autour d'un objectif commun : agir efficacement et favorablement sur **l'impact environnemental des ports commerciaux**.

L'ensemble des acteurs économiques et institutionnels de la Méditerranée sont incités à se mobiliser collectivement par le biais de cette **coalition de prospective et d'innovation** et d'un champ de connaissance partagé pour répondre à l'urgence climatique.

A propos des Ports Rade de Toulon

La CCI du Var est gestionnaire d'installations portuaires commerce au sein des Ports de la Rade de Toulon. Elle assure le développement de 4 terminaux (Terminal Passagers Toulon Côte d'Azur, Terminal Fret et Terminal Quai Lourd de Brégaillon et Terminal Croisière de la Seyne sur Mer) et de la Zone Industrielle Portuaire de Brégaillon. La Rade de Toulon concentre un écosystème portuaire à fort potentiel, qui en fait le principal levier du développement économique, touristique, industriel et durable du territoire. Leader incontesté de la desserte des îles méditerranéennes, alternative premium pour la croisière, positionnés comme ports de spécialité sur le fret intra méditerranéen, les Ports de la Rade de Toulon s'affirment comme une interface privilégiée pour les activités en lien avec la Méditerranée et le territoire. Ce développement, la CCI du Var entend continuer de le soutenir et de maximiser les retombées économiques qui lui sont associées, tout en assumant la mutation de la Rade de Toulon pour en faire le « Port le plus propre de Méditerranée » avec un développement raisonné des activités. Le principal challenge de la prochaine décennie est en effet d'intégrer aux projets ambitieux et structurants d'aménagements urbano portuaires au sein de la Rade de Toulon, une dimension environnementale et sociétale de premier plan, seule garante de la bonne intégration des activités portuaires en cœur de Métropole.

Plus d'informations : <https://www.portsradetoulon.com/fr>

A propos du Programme Interreg Marittimo

Interreg Italie-France Maritime 2021-2027 est un programme transfrontalier cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de l'objectif de coopération territoriale européenne (CTE) de la politique de cohésion de l'UE pour la période 2021-2027. Avec un budget total de 193 296 077 euros, le Programme a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la coopération transfrontalière entre les régions participantes et à la transformation de l'espace de coopération en une zone compétitive et durable dans le paysage européen et méditerranéen.

Plus d'informations : interreg-marittimo.eu

Contacts :

Ambre SACLIER // ambre.saclier@agencenats.com // 06 11 02 65 17
Sabrina FOUQUES // sabrina.fouques@var.cci.fr // 06 80 15 47 61 – 04 94 22 89 67